

LE GUIMILIEU

N° 235—MARS 2019

Articles à remettre pour le 4 mai 2019

Prochaine parution le 13 mai 2019

mairie.guimiliau@wanadoo.fr

Tél. 02.98.68.75.06.

www.guimiliau.fr



Compte-rendu du conseil municipal du 17-12-2018

1/ Travaux RD 31

Côté Kerpont : Monsieur le Maire indique que l'entreprise STURNO a terminé la 1^{ère} partie des travaux pour le compte du SDEF. Il reste la pose de lampadaires, l'enlèvement des fils et poteaux et la réfection provisoire. Le dossier de demande de DETR pour 2019 a été déposé. L'accusé de réception a été reçu mais ne vaut pas décision d'octroi de la subvention. Le projet sera également soumis à l'Agence Technique Départementale.

Côté Kermat : Suite aux dernières modifications, Monsieur le Maire informe le conseil du nouveau devis : pour le marché COLAS, le montant est de 294.352,50 € HT. Pour le marché GOGÉ, le montant est de 7.799,50€ HT.

Une demande de subvention a été envoyée au Conseil Départemental. Les travaux seront interrompus à partir du 20 décembre et reprendront le 15 janvier 2019. Les enrobés devraient être faits en février.

2/ Transfert de compétences eau et assainissement :

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil qu'à la demande de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, la commune doit se prononcer pour ou contre un transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, afin de reporter ou non la date du transfert obligatoire du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2026.

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil les modalités du transfert de compétences introduit par la loi NOTRe. Au regard des difficultés rencontrées dans de nombreux territoires, des assouplissements ont été introduits, notamment la possibilité de différer cette prise de compétences au 1^{er} janvier 2026 sous certaines conditions. Le report sera possible si au moins 25% des communes membres représentant au moins 20% de la population délibèrent dans ce sens.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour, s'oppose au transfert de compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, afin de reporter la date du transfert obligatoire du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2026.

3/ Second appel à candidature « dynamisme des centres-villes et centres-bourg »

Monsieur le Maire indique au conseil qu'un appel à candidature est lancé par la Région concernant le dynamisme des centres-villes et centres-bourg. Le projet doit être présenté en amont à la CCPL. L'acte de candidature doit être déposé pour le 28 février 2019. Le projet doit intégrer la population, les commerces. Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de réfléchir pour la prochaine réunion sur un projet d'étude concernant l'ancien presbytère.

4/ Autorisation budgétaire

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'au vue des dépenses d'investissement à venir concernant notamment les travaux d'effacement de réseau à Kerpont et les travaux route de Kermat, l'autorisation de mandater le ¼ des crédits ouverts au budget 2018 ne suffira pas pour mandater les dépenses. Il convient donc de transmettre au trésorier un état des restes à réaliser sur les dépenses engagées sur l'exercice 2018.

5/ Questions diverses

Bons d'achat : Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de délibérer afin d'offrir des bons d'achat pour les fêtes de fin d'année au personnel communal. Il propose d'octroyer un bon d'achat de 70€ pour les 8 agents actuellement en poste. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix pour, approuve la mise en œuvre de ce dispositif en faveur des agents et décide de l'attribution d'un bon d'achat de 70€ pour les 8 agents actuellement en poste.

Demande d'aide de secours : Monsieur le Maire informe le conseil que 2 demandes d'aide sociale ont été déposées par le CDAS pour des habitants de Guimiliau. Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de l'autoriser à émettre 4 versements de 50€ d'ici la fin d'année, qui seront versés soit au secours populaire, soit au secours catholique et mandatés à l'article 6713 – secours et dots. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 12 voix pour, autorise Monsieur le Maire à émettre les 4 versements de 50€.

Cadeau aux résidents des maisons de retraite : Monsieur le Maire indique qu'un cadeau sera offert aux résidents des maisons de retraite originaires de Guimiliau

Circuit des crèches : un circuit des crèches de Guimiliau, Lampaul-Guimiliau et Saint Jacques est proposé cette année. Une marche découverte est prévue le 22 décembre.

CIAP : un atelier de fabrication de couronne de l'avent a eu lieu ce dimanche. Les enfants de l'école de Guimiliau vont également se rendre au CIAP.

Vœux de la municipalité : ils auront lieu le vendredi 4 janvier à 18h30 à la salle polyvalente.

Fête des bébés à Saint Pol de Léon : Chantal Harel indique qu'elle s'est rendue à la fête des bébés organisée à St Pol de Léon. Quatre enfants de Guimiliau étaient inscrits. La commune a participé à la remise d'un cadeau suite à un tirage au sort.

Compte-rendu du conseil municipal du 30-01-2019

1/ Travaux RD 31

Côté Kermat : Les travaux ont été interrompus certains jours en raison des conditions météorologiques.

➤ Une demande des riverains a été faite pour le déplacement du panneau de sortie d'agglomération, afin de ralentir la circulation, ainsi que la mise en place d'un busage. La demande a été transmise au département. Si les travaux sont validés, une consultation complémentaire devra être faite.

➤ Des riverains ont également demandé la mise en place d'éclairage au niveau des abris-bus, pour sécuriser le passage des enfants prenant les transports scolaires. La demande a été transmise au SDEF par l'intermédiaire d'ING pour proposer la mise en place d'éclairage au niveau des 2 quais.

2/ Second appel à candidature « dynamisme des centres-villes et centres-bourgs »

Monsieur le Maire indique que Chantal Harel a commencé à préparer le dossier concernant la rénovation du presbytère qui pourrait être présenté dans le cadre de cet appel à candidature.

Une réflexion globale sur un projet global doit être faite, avec consultation de la population, du CAUE, du FIA, de l'architecte des bâtiments de France et de la CCPL. Le délai pour transmettre le dossier cette année étant trop court, Monsieur le Maire propose de poursuivre toutefois l'étude du projet.

3/ Vote de subventions

Centre d'Animation locale : Monsieur le Maire indique que des réunions doivent encore avoir lieu afin de fixer les montants à verser pour chaque commune pour l'année 2019. Il informe les membres du conseil que la commune s'est positionnée pour ne pas avoir à verser un montant supérieur à l'année 2018. Il propose toutefois de verser une subvention d'un montant équivalent à l'année 2018 soit 35.073,59€ avec versement par cinquième dès le mois de janvier 2019. Une régularisation pourrait avoir lieu par la suite. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à verser la subvention au Centre d'Animation Locale.

Monsieur le Maire informe le conseil que des devis ont été réalisés pour la maison accueillant le Centre d'Animation Locale au 16 rue des Cerisiers : un devis réactualisé pour le chauffage pour un montant de 7.450,55€ HT et un devis de réfection (électricité, sol, démolition de cloisons...) pour un montant de 12.292,94 € HT. Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à signer les devis correspondants et faire une demande de subventions auprès de la CAF.

Monsieur le Maire indique également qu'un dossier de demande d'autorisation d'accueil du public est en cours.

Association des 7 Calvaires : Monsieur le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 1.500 € au titre de l'année 2019. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à verser la subvention à l'Association des 7 Calvaires.

Association des Maires du Finistère : Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion à l'AMF29, la cotisation étant fixée à 326.87€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à renouveler l'adhésion et à verser la cotisation.

4/ Questions diverses

Conventions financières SDEF : Monsieur le Maire présente au conseil les propositions de travaux sur l'éclairage public faites par le SDEF.

- travaux suite à défaut de câble, au niveau du pont de Kerpont : 600€ HT (participation communale 100%)
- pose de 3 luminaires provisoires, Place de la Mairie : 600 € HT (participation communale 100%)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à signer les conventions financières relatives à ces propositions.

Modification des statuts du SIMIF : Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de se prononcer sur les modifications statutaires du Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF) qui ont été votées par délibération en date du 21 décembre 2018 par le Comité Syndical. Monsieur le Maire expose les modifications des statuts. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, par 13 voix pour, d'approuver les modifications statutaires du Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF).

Rond- Point de Croas Avel : Monsieur le Maire indique que des travaux de réfection des bordures au niveau du rond-point de Croas Avel doivent être prévus. Un devis a été fait, d'un montant de 2.295€ HT.

Opération de montée en débit internet : Monsieur le Maire informe le conseil d'un projet porté par Megalis consistant à une montée en débit à Guimiliau à échéance de 2020. La CCPL s'associera à ce projet et apportera une contribution financière à hauteur de 33% du coût de l'opération (soit un montant de 37.670 €)

CAUE : Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le CAUE propose des formations à destination des élus et des techniciens

Informations communales

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES



Les personnes de la commune non inscrites sur les listes électorales doivent le faire **avant le 30 mars 2019** pour pouvoir voter en 2019.
Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les **jeunes de 16 ans** doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire, en **mairie** ou sur **www.service-public.fr**
Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

DERATISATION



Pour le passage du dératiseur, s'inscrire en mairie pour le **26 mars 2018**.

BANQUE ALIMENTAIRE

Des colis alimentaires sont disponibles en mairie pour les personnes ne bénéficiant pas des restos du cœur.

Bibliothèque municipale

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous attend nombreux
le dimanche 31 mars.

Différents ateliers vous y seront proposés tout le long de la journée
Comment deviner un objet par le toucher, reconnaître les senteurs...
Nous vous attendons nombreux, petits et grands, afin de partager ces expériences avec vous! »



MEMENTO

Relais Parents - Assistantes Maternelles

Désormais les permanences administratives du relais pourront se faire sur rendez-vous à la demande des familles et /ou assistantes maternelles sur l'ensemble des communes de la communauté de communes.

Les temps d'éveil à Guimiliau organisés par le Centre d'Animation Locale le mardi matin sont maintenus.

A Landivisiau du lundi au vendredi 9H/12h30—13h30/17h

Permanences de midi et permanences de soirée à Landivisiau :

<u>lundi</u>	<u>mardi</u>	<u>mercredi</u>	<u>jeudi</u>	<u>vendredi</u>
9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	
13h/18h	13h/17h	13h/18h	13h/19h45	9h/17h

Contact au 02.98.24.97.15 ou
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Page facebook : <https://www.facebook.com/rpamlandi>

Halte garderie mille-pattes

Maison des Associations - 12 rue des Bruyères
Tous les mardis et jeudis à Guimiliau de **8h30 à 17h30** pour les enfants de 3 mois à 6 ans -
Contact : 06.64.22.28.14 ou 02.98.68.42.41

Déchetterie de Lampaul-Guimiliau **« Kergreven » - Uniquement déchets verts**

Fermée jusqu'à fin mars 2019
Ouverture Du 1er samedi d'avril à fin octobre
Mercredi : 14 h à 17 h
Samedi : 13h30 h à 18 h

Sivu PLH : Permanences à la Communauté de Communes de Landivisiau : 1er et 3ème mercredis du mois de 10 h 30 à 12 h.

Déchetterie de Bodilis - Tél. 02.98.68.99.99.

lundi au samedi :
Du 1er octobre au 31 mars
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 H
Du 1er avril au 30 septembre
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 H 30

Mission Locale **(pour les jeunes de 16 /25 ans)**

Prendre rdv
tél : 02.98.15.15.50. / 02.98.68.67.64.

Déchetterie de Sizun - Tél. 02.98.24.15.92.

Du 1er octobre au 31 mars
Lundi /Vendredi et Samedi :
9 h -12 h /13h30 - 18 h
Mardi/Mercredi : 13h30 à 18h
Du 1er avril au 30 septembre
Lundi/Mercredi/Vendredi/Samedi
9 h -12 h /14h - 18 h 30
Mardi : 14h à 18h30

COMMUNIQUES DIVERS

VAS-Y

Présentation d'une des 3 conférences :

En partenariat avec la commune de Bodilis, le dispositif « **Vas-Y** : Santé, bien-être et vie pratique » propose une conférence animée par Dr Emeline LE CADET, neurologue à l'unité de sommeil de l'Hôpital Morvan.

La commune de **Saint-Thégonnec Loc-Eguiner** a sollicité « **Vas-Y** : Santé, bien-être et vie pratique » pour la mise en place d'une conférence sur le Dossier Médical Partagé.

"DMP, Le Dossier Médical Partagé, La mémoire de votre santé "Mardi 26 mars à 14h30, à la Salle des Fêtes, Park An Iliz de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

Dispositif Vas-Y porté par la Fondation Ildys, programme soutenu par le CD29, l'ARS et financé par la CNSA.

Madame Hascoet, agent de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, expliquera l'intérêt pour chacun d'ouvrir un DMP et les avantages de cet outil dans son parcours de santé. Elle répondra aux diverses questions des personnes en lien avec ce sujet d'actualité.

Fabienne Milin Tél. 06 15 97 43 66

Chargée de prévention du Pays de Morlaix

Dispositif Vas-Y

Santé, Bien-être et Vie Pratique 60 ans et +

Découvrez notre site : www.vas-y.bzh

Fondation Ildys - Site Saint Vincent Lannouchen - 40 rue Georges Clémenceau - 29400

LANDIVISIAU

CCPL

Pour information, nous proposons depuis le mois de janvier, des ateliers o déchet à destination des habitants du Pays de Landi.

Le prochain atelier est la conception de tawashi (éponge à récurer de tradition japonaise) le samedi 23 mars de 10h à 11h30 à la Sphère à Landivisiau.

Les places sont limitées mais gratuites.

Coralie BERTHOU - Chargée de communication/collecte sélective

Zone de Kerven - BP 30122 - 29401 LANDIVISIAU

Tél. 02 98 68 42 41 – Fax 02 98 68 12 98

www.pays-de-landivisiau.com

Lutte collective contre les ragondins et rats musqués : recrutement de piégeurs



Le ragondin et le rat musqué sont des espèces invasives nuisibles qui prennent la place d'autres espèces semi-aquatiques menacés tel le campagnol amphibie. Ils causent également des dégâts sur les berges et la végétation des cours d'eau et les cultures (maïs, blé, légumes).

Afin d'en réguler les populations, le Syndicat de bassin de l'Elorn, en partenariat avec la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), renouvelle du 1^{er} mars au 30 juin sa campagne de piégeage intensif sur les bassins versants de l'Elorn, de la Rivière de Daoulas et du Camfrou.

Les cages, fournies par la FDGDON, sont mises gratuitement à disposition des piégeurs volontaires et une prime de 3 € est versée pour chaque capture de ragondin ou rat musqué.

Aucun agrément n'est nécessaire pour devenir « piégeur », une simple déclaration en Mairie suffit.

Toute personne intéressée est invitée à contacter le Syndicat de bassin de l'Elorn au 02.98.25.93.51.

LE CENTRE D'ANIMATION LOCALE vous propose :

DES COURS D' INFORMATIQUE

Pour débutants et accompagnement pour démarches diverses sur internet ou mise à disposition ponctuelle des outils informatiques.

Les cours (initiation débutants actuellement) ont commencé: découverte du clavier, écrire une page, insérer une image, enregistrer un fichier, un dossier, créer un tableau de calcul, enregistrer des images, naviguer sur internet, créer une boîte mail...à découvrir au long des séances,.

Ouverture tous les mardi de 15h à 16h

Au Centre d'Animation Locale de Guimiliau au 16 rue des Cerisiers

L'accès est libre de 16h à 17h pour ceux qui souhaitent une connexion internet et un PC à disposition. Un rendez vous peut être pris pour un soutien administratif ou autre.

Une seule copie gratuite par participant. 5cts la copie supplémentaire.

Renseignements : 06 73 69 83 19

L'ordinateur est mis **gratuitement** à votre disposition (vous pouvez aussi l'acheter pour 60€)

A l'attention des acteurs sociaux, Mail association Goupil :
goupil.ere@gmail.com

**ORDINATEURS
SOLIDAIRES
DU PAYS DE MORLAIX**



AVEC LE SOUTIEN DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL



Un ordinateur pour 20€*



GOUPIL



Emploi/Réemploi-Ethique
Ord@3.0

ACTEUR DE
L'INCLUSION
NUMERIQUE

**Vous avez besoin d'un ordinateur ?
Vous en obtenez un
dans le mois qui suit votre inscription !**

Il suffit de vous inscrire auprès de :

Centre d'Animation Locale

16, rue des Cerisiers
19400 GUIMILIAU

02 98 68 63 23 / 06 73 69 83 19

Ces machines vous seront remises au cours d'une séance de formation de 2 h

Ces ordinateurs proviennent d'entreprises donatrices ou de services publics, sont remis en état en suivant des procédures professionnelles avec garantie de 1 an

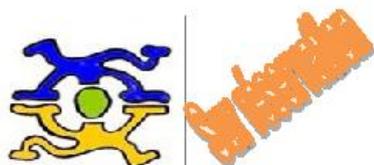
Ce matériel est fourni configuré et prêt à être utilisé avec :

Traitement de texte,...Navigateur internet, Mail, SKYPE, Retouche d'image, Multimédia

CAL' tes SORTIES

à Guimiliau, Commana,
et Locmélar

En famille, avec vos
amis ou seul !
Tout le monde est
le bienvenu !



Centre d'Animation Locale

16 rue Des Cerisiers
29400 Guimiliau

06.73.69.83.19
mail: cal29@wanadoo.fr

Dimanche 03 MARS 2019

Patinoire

Transport en car
Départ 14h15 Retour 18h00
Salle polyvalente de Guimiliau
Tarifs : ~~7€~~ 4 € / adulte

9 MARS

Carnaval

Commana

Défilé, feu, art de rue, concerts à partir de 14h30

Dimanche 07 AVRIL 2019

Pêche à pied

Pêche à pied en Baie de Morlaix
Rendez-vous sur place vers 13h30
Les détails seront communiqués ultérieurement
Gratuit

Dimanche 19 MAI 2019

Sortie nature avec ADDES

Randonnée dans les Monts d'Arrée
Thème musique, jeux ou conte
Adapté aux enfants
Les détails seront communiqués ultérieurement
Rendez-vous sur place à Botmeur en début
d'après-midi
Tarifs : ~~6 ou 8 €~~ 5 € / adulte
~~6 ou 8 €~~ Gratuit / enfant

7 Juin 2019

Soirée sportive en famille

A la salle des sports de Guimiliau
Les détails seront communiqués ultérieurement
Gratuit

Samedi 6 JUILLET 2019

Récré des 3 curés

Transport en car
Départ 14h00 Retour 18h30
Salle polyvalente de Guimiliau
Tarifs : ~~15,50 €~~ 10 € / adulte
~~13,50 €~~ 5 € / enfant

Dimanche 29 SEPTEMBRE 2019

Accrobranche Ecopark Penzé

Venez vivre une belle aventure dans les
arbres !
Rendez-vous sur place à partir de 11h00
Pensez à votre pique-nique !
Tarifs : ~~16 €~~ 10 € / adulte
~~12 €~~ 8 € de 9 à 15 ans
~~9 €~~ 3 € de 5 à 8 ans
~~4 €~~ Gratuit à partir de 2 ans

Dimanche 17 NOVEMBRE 2019

Après-midi Jeux de Société

Les détails seront communiqués ultérieu-
rement
Gratuit

Spectacle de Noël

Selon les possibilités, nous essaierons de
vous proposer une sortie de Noël en
DECEMBRE 2019



ECOLE SAINT JOSEPH DE GUIMILIAU

PORTES OUVERTES
Mardi 30 avril 2019
de 17h à 19h

AMICALE DE L'ENCLOS

- Mercredi 20 mars Après midi dominos à Lannouchen
- Mardi 26 mars sélection belote à Bodilis
- Mercredi 3 avril finale tarot à Dirinon
- Mercredi 17 avril inter club dominos pétanque à Lampaul
- Mercredi 24 avril demi-finale belote à Plounevez Lochrist
- Vendredi 10 mai sélection pétanque à Lampaul

Les inscriptions doivent nous parvenir le samedi précédant les manifestations
(02 98 68 64 57)

Amicalement Annie



LE COMITE DES FETES DEVIENT GUIM'ANIM



La nouvelle équipe a réservé quelques dates pour l'année 2019 :

- Le 21 avril : Chasse à l'œuf en partenariat avec le CIAP
- Le 13 avril : entretien des sentiers de randonnées avec la participation des marcheurs de Landi et toutes les bonnes volontés Guimiliennes à partir de 8h30 à la salle polyvalente
- Le 20 avril : balisage pour l'endurance équestre avec la participation des quads
- Le 1^{er} mai : endurance équestre, jeunes chevaux, 20, 40,60, 80 km
- Le 5 mai : endurance équestre, 20, 40,60 km
- Le 21 juillet : Pardon de Guimiliau au bourg et concert chants de Marins « Marins d'Iroise » plus d'autres animations à finaliser.
- Le 13 octobre : loto
- Le 9 novembre : Laser games
- Le 22 décembre : marché de Noël

Courant juillet août, des marches patrimoines, et gustatives sont organisées les mercredis au départ de la salle polyvalente pour faire découvrir notre patrimoine et les spécialités locales en maraîchage et autres.

Pour plus d'informations prendre contact avec François Kerangueven.

Événement co-organisé par
le Centre d'interprétation - Les enclos
et le Comité des fêtes
de Guimiliau

LES ENCLOS
— Centre
d'interprétation

Communauté
de Communes
Pays de Landivisiau

Dimanche 21 Avril

à partir de 14h30

CHASSE À L'ŒUF

- GRATUIT -

Départ au
Centre d'Interprétation - Les enclos
53 rue du calvaire - Guimiliau

Un goûter sera partagé

Fermeture du site à 17h30.

SOLUTION N° 104

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	P	O	C	R	Y	P	H	E	S
2	Q	U	E	R	E	L	L	E		I
3	U	R	D	U		A	I	R	E	S
4	A	G	E		E	N	E	E		E
5	T	A	M	A		G			M	
6	I	T	E		M	Y	R	T	E	S
7	N	I		S	A	L	A	I	R	E
8	T	O	N		G	A	T	E		M
9	E	N		S	I	N	E	D	I	E
10	S		P	I	E	G	E	E		R

MOTS CROISES (Chantal HAREL)

HORIZONTAL

- 1) Originalités.
- 2) Amour excessif de l'argent - Douzième lettre de l'alphabet grec.
- 3) Algue séchée utilisée dans la cuisine japonaise - Voile triangulaire d'avant.
- 4) Chef-lieu de canton de la Loire - À la mode.
- 5) Architecte et fresquiste baroque allemand - Activité qui aboutit à la création d'œuvres à caractère esthétique.
- 6) Ensembles des cérémonies en usage dans une religion - Charge d'équidé.
- 7) Activité mentale propre au rêve.
- 8) Indique la nouveauté - Personne ou machine effectuant une sélection.
- 9) Non - Petit ruisseau.
- 10) Liquide pétrolier - Largeur d'une bande de papier peint.

N° 105

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

VERTICAL

- 1) Vante exagérément ses qualités.
- 2) Proches
- 3) Récits
- 4) Engin de pêche au brochet - Marque la négation.
- 5) Mammifère arboricole d'Amérique du sud - Manifestation non violente.
- 6) Image sacrée - Symbole chimique.
- 7) Pronom personnel - Acide organique possédant une ou plusieurs fonctions amines.
- 8) Charge d'équidé.
- 9) Régime politique - Adresse d'un site internet.
- 10) S'écoule presque imperceptiblement - Voie publique bordée de maisons.